



delai de contrat non respecté

Par **gourari**, le **05/09/2009** à **20:19**

bonjour,j'ai signé un contrat pour constuire une veranda le 8 juillet 2008,les travaux devaient commencer 4 mois plus tard hors ils ont commencé qu'en decembre ,puis les travaux ont été suspendus en janvier ils ont repris en mars il y avait des ml façons aujourd'hui la veranda n'est pas encore terminée et le patron veut reprendre les travaux cette semaine et me reclame les 60 pourcents qu'il me reste a payer ;dois-je accepter cette demande que dois je faire,se qui m'inquiète c qu'il n'y a pas de date de cloture des travaux,merci de me repondre car nous sommes desesperes mon mari est malade et en fauteuil c pour cela que nous avons fait cette extention ;mille merci d'avance souhaitant bonne reception cordialement .mr et mme GOURARI